

## Déclaration des Performances

N° : 15-152-051-01

**1. Code d'identification unique du produit type :**

MORTIER DE MONTAGE DE RECETTE

**2. Numéro de type, de lot, ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :**

SADER MORTIER REFRACTAIRE, BOSTIK MORTIER REFRACTAIRE

Voir sur l'emballage : date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication

**3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**

Mortier de montage de recette d'usage courant destiné à être utilisé dans des constructions extérieures soumises à des exigences structurelles.

**4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :**

Société BOSTIK, Immeuble le Jade – 253 Av du président Wilson – F-93211 La Plaine Saint-Denis Cedex  
[www.bostik.fr](http://www.bostik.fr)

**5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :**

Non applicable

**6. Le ou les systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances du produit de construction conformément à l'annexe V :**

Niveau 4

**7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**

Le fabricant a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type et le contrôle de la production en usine selon le système 4.

**8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :**

Non applicable

## Déclaration des Performances

### 9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
<b>Dosage des constituants</b>		EN 998-2 : 2010
Ciment	> 20 %	
Chaux	----	
Granulats	< 80 %	
<b>Teneur en chlorures</b>	< 0.1 % Cl	
<b>Réaction au feu</b>	A1	
<b>Absorption d'eau</b>	< 0.4 kg/(m <sup>2</sup> , min <sup>0.5</sup> )	
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b>	μ 15/35	
<b>Conductivité thermique (λ<sub>10,sec</sub>)</b>	1.33	
<b>Durabilité (résistance au gel / dégel)</b>	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier	
<b>Dégagement de substances dangereuses</b>	Voir FDS	

### 10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Nom et fonction du représentant de la société

Colombes, le 02/01/2019

